

Mais voici le moment grave. M. Vitet, s'écartant de son point de départ, fait allusion au mot prononcé par M. Brisson, dans le cours de la séance d'hier, et qui a été relevé par l'Officiel ce matin:

« Si vous laissez voter l'ordre du jour motivé, vous commettrez un faux. »

Ce souvenir, que nous ne craignons pas de qualifier de malencoreux, a produit l'effet auquel on devait s'attendre. Il a déplacé la question. M. Rouvier a été distancé et M. Brisson a pris sa place.

Cet honorable jeune homme, sous le prétexte fallacieux d'expliquer ce mot faux, se livre à quelques considérations non moins oiseuses sur la procédure parlementaire, et voyant qu'on ne l'écoute pas et qu'il ne parviendra jamais à expliquer un mot qui ne peut être expliqué que par rétractation, il rompt les chaînes et déclare qu'il maintient aujourd'hui tout ce qu'il a dit hier.

La mer commence à moutonner, le bruit des vagues s'accroît; le vent souffle dans les cordages, et une voie d'eau se déclare à l'extrême droite.

M. Jaubert insinue, avec tout l'esprit qu'on lui connaît, qu'il n'est pas admissible que l'Assemblée supporte ce mot de faux. Après avoir allumé la mèche, sûr qu'elle mettra le feu aux poudres, il s'échappe par la tangente, et laisse M. Baragnon s'exposer à tous les honneurs de la Sainte-Barbe.

C'est bien l'affaire de M. Baragnon. Intrépidité, il se jette dans la mêlée, domine le tumulte qui s'est déplacé et qui se manifeste à gauche, et demande une répression contre M. Brisson. Il faut faire respecter la dignité de l'Assemblée... La mèche a touché la poudre. Elle éclate! M. Baragnon a beau crier, on ne l'entend plus. L'extrême gauche grince des dents, hurle sous le coup de fouet, interrompt, interromp, se lève, s'assied, tape des mains, tape des pieds. M. Ordinaire gesticule debout et menace la droite. Il montre le poing à M. Baragnon, toujours à la tribune. À droite, on essaye de faire taire les interrupteurs, et les conciliateurs font plus de bruit que ces derniers. M. Baragnon parle toujours. Nous entendons difficilement ce qu'il dit: « Ces deux mots suffiraient pour indiquer la prémonition de l'orateur, qui descend de la tribune, applaudi par la droite, hué par la gauche.

Le poème devient homérique. Nous arrivons au douzième chant, le chant du chapeau. Les deux héros qui paraissent au début, s'appellent M. Pierre Lefranc, qui ressemble au deuxième Ajax, appuyé sur son bâton, et M. le comte Jaubert, pareil au bouillant Achille. Tous deux sont à la tribune et refusent mutuellement de se céder la place. Ils se parlent et se menacent. M. Saint-Marc Girardin debout, et le faux-col chiffonné par l'indignation, fait tous ses efforts pour les congédier tous deux. Ils se cramponnent au rebord de la tribune, avec l'énergie du désespoir. Impossible de les faire décamper. Les secrétaires les supplient, les huissiers leur font des signes, M. Saint-Marc Girardin épaisse son éloquence; ils sont visés et parlent en même temps. Quant à l'Assemblée, elle est debout, hurlant, vociférant, applaudissant, soutenant les deux champions, à droite, le comte Jaubert, à gauche, M. Pierre Lefranc.

Les coups de poing sont imminents, l'orage est impossible à calmer. Il faut aviser aux grands moyens. Tout le monde a l'œil sur le président, qui cherche quelque chose sous sa tribune. On devine que c'est son chapeau. Il ne le trouve pas. En vain M. de Meaux lui présente-t-il le sien. M. de Meaux a une petite tête, et celle de M. Saint-Marc est grosse. Enfin, le président met la main sur un splendide chapeau. Il l'agite un instant, le cueille dans sa main droite, le montre à l'Assemblée, arrondit le bras, et par un mouvement gracieux, spontané, académique, il le pose sur sa tête et disparaît absolument sous les bords immenses de ce couvre-chef olympien.

Cette éclipse du président fait taire les flots tumultueux. C'est le chapeau quos ego! MM. Lefranc et Jaubert quittent la tribune, et la séance est suspendue.

Des groupes se forment de toutes parts. À droite, on cause, on se promène, on rit. À gauche, on se concentre. M. Gambetta, au centre d'un groupe, péroré avec chaleur. Il entame une conversation avec M. Brisson, qui oppose à tout ce qu'il dit des signes de dénégation. Autour du bureau présidentiel, il y a une foule de députés de tous les calibres. M. de Morony se fait remarquer par la violence de ses gestes et son chapeau personnel qu'il a mis sur la tête, un peu sur le côté, en tapageur, à l'imitation de M. Saint-Marc Girardin. Quant à M. Saint-Marc lui-même, gêné évidemment sous un chapeau qui n'est pas à lui et qui enfonce jusqu'aux tempes, il a l'air de bien souffrir et porte de temps en temps la main à sa tête pour soulager les bords acharnés et tyranniques du terrible castor.

Plus d'acrocroche-cœur, plus de front, plus d'œil même: la coiffure a tout englouti. C'est à peine si le faux-col a pu échapper à cet envahissement d'un chapeau. L'Assemblée a été présidée par un chapeau et un faux-col.

Vers quatre heures, la figure calme et placide du bon M. Saint-Marc reparait. Le chapeau est serré avec soin pour une autre occasion, et la séance est reprise.

Après l'orage, le calme; après le tumulte, le silence. M. Saint-Marc Girardin invite M. Brisson à rétracter ses paroles. M. Brisson, assis à côté de M. Langlois, fait le mort et a l'air de ne pas entendre. M. Saint-Marc toujours parlementaire, lui adresse une seconde fois l'invitation de se présenter à la tribune. M. Brisson ne bouge pas. Alors, au milieu du silence et de l'attention générale, le président met aux voix la censure pure et simple, et toute l'Assemblée, à l'exception d'un

vingtaine de membres de l'extrême gauche, se lève comme un seul homme pour flétrir justement la conduite d'un de ses membres.

Il nous semble que dans toute cette scène, M. Brisson a surtout cherché le scandale, et qu'il y a réussi. Ce qu'il voulait, c'était qu'on fit du bruit autour de lui. On en a fait et l'on en fera. M. Brisson n'est qu'un Erostrate parlementaire, incapable de brûler le temple d'Ephèse, parce que cela lui coûterait la vie, — et encore! — mais fort capable d'être de mauvais goût, ce qui ne lui coûtera que la moitié de son traitement pendant un mois.

L'Assemblée, revenue un peu tard à la raison et à l'ordre, a essayé de réparer le temps perdu. M. Grivart est venu déposer le rapport de la loi Victor Lefranc, qui sera discutée incessamment, et M. de Soubeyran, membre de la commission du budget, a annoncé à l'Assemblée que, dans un bref délai, les rapports sur les nouveaux emprunts seront prêts à être discutés.

Il n'est vraiment temps, et les paroles de M. de Soubeyran sont à la fois une condamnation des tristes scènes qui discréditent l'Assemblée nationale, et une assurance consolante que du moins il y a, parmi nos représentants, des hommes graves et sérieux qui n'oublient pas nos besoins, et qui y veillent en dépit des Brisson, des Rouvier et des Pierre Lefranc.

(Paris-Journal.) ALBERT MILLAUD.

### ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

La Patrie croit savoir que les élections pour le Nord et la Somme seraient fixées au mois d'avril.

L'instruction commencée par le parquet de Lille, à propos des violences regrettables qui se sont produites au sein de la manifestation qui a accueilli les personnes revenant d'Anvers, se poursuit très-activement.

Un grand nombre de témoins ont été cités, parmi lesquels, entre autres, plusieurs étudiants en médecine qui se seraient trouvés dans les rangs des manifestants. Quelques-uns même ont déjà plusieurs fois comparu. Des confrontations nouvelles ont encore lieu ce matin.

M. le général de Cissey a adressé la lettre suivante au procureur de la République de Saint-Quentin, relative aux conditions imposées aux jeunes soldats de la classe 1871 qui voudraient se marier:

« Il n'a été pris aucune décision spéciale à l'égard de ceux des jeunes soldats appartenant à des départements non occupés par l'ennemi à l'époque de la promulgation du décret de la délégation de Bordeaux, en date du 3 janvier 1871, qui a appelé sous les drapeaux la classe de cette année. Mais, bien que cet appel n'ait pas été suivi de la mise en route des jeunes soldats dont il s'agit, par le fait seul de leur admission dans le contingent, ils rentrent dans le droit commun et ils ne peuvent, de même que tout homme appartenant à l'armée, se marier sans la permission de l'autorité militaire.

« Quant à ceux qui appartiennent à des départements où, par suite de l'invasion, les opérations de la classe de 1871 n'ont pu avoir lieu, ils sont évidemment libres de leur personne et n'ont besoin, pour se marier, d'aucune autorisation. Mais on ne saurait leur laisser ignorer qu'ils ne pourront se prévaloir ultérieurement de leur position d'hommes mariés pour être déchargés des obligations militaires qui leur seront imposées. »

Le Pays a exhumé l'ordre du jour suivant de M. le général Faïdherbe en date du 31 octobre 1870:

Officiers, sous-officiers et soldats, Les désastres et les humiliations s'accablent sur notre malheureux pays. L'honneur de l'armée est voilé.

Nous qui n'étions pas à ces journées néfastes de Sedan et de Metz, nous qu'on a retenus malgré nous en Algérie, élevons nos vœux à la hauteur des événements.

Au milieu de tous les citoyens qui se lèvent pour la délivrance du sol natal, formons le noyau d'une armée régénérée, d'une armée nationale qui fera oublier les défaites, nous les trahisons des armées impériales. Jurons de nous dévouer au salut de la patrie, de laver les taches de notre drapeau et de refouler, par tous les moyens, la restauration du régime qui, en vingt ans, est parvenu à démolir la France et à la mener à sa ruine.

Vive la France! vive le gouvernement républicain de la défense nationale!

Le général de brigade! Signé: FAÏDHERBE.

On télégraphie de Berlin, 11 mars: Les prisonniers de guerre français, qui viennent d'être amnistiés par l'Empereur, et qui étaient internés dans les provinces orientales, sont arrivés ici hier et ont été transportés à Erfurt pour être conduits de là dans leurs foyers.

« Il n'y a d'exécutes de l'amnistie que ceux qui s'en sont montrés indignes par leur mauvaise conduite. »

On annonce que M. Brissy, convalescent de l'indisposition qui l'avait retenu dans sa cellule, vient de quitter la prison de Sainte-Pélagie. Il est parti pour l'Italie où il a l'intention de passer la peine de dix ans de bannissement dont il a été frappé.

Le Moniteur universel nous annonce de la façon suivante un procès qui, pro-

chainement, se déroulerait devant le tribunal correctionnel de Lille:

« On nous communique une lettre datée d'une ville du Nord dans laquelle on relate les conditions d'un procès très-singulier, et qui soulève par un côté la grave question du secret des lettres. Une personne séjournant à l'étranger, écrivait assez fréquemment à un ami, résidant dans la ville dont il s'agit. Ce dernier mourut subitement, et son correspondant, ignorant le fait, continua d'écrire. L'administration des postes avait-elle le droit de livrer à ses parents les lettres qui continuaient à être adressées au défunt? La négative sera bientôt plaidée par un des avocats les plus connus du barreau de Paris. »

Encouragé par le succès de la fête patriotique du 10 mars, M. Bonnefoy directeur du grand théâtre de Lille, a communiqué aux organisateurs l'idée de renouveler l'appel à la charité publique à l'occasion des fêtes de Lille. Les trois journées seraient remplies par des concours de musiques et fanfares, concours d'orphéons et sociétés chorales, tir à l'arbalète et à la carabine, et se termineraient par une cavalcade historique qui rappellerait, par des groupes habilement composés, les fastes de Lille depuis les temps les plus reculés. Les pauvres de la ville, les blessés et orphelins de la guerre, et l'œuvre de la dévotion se partageraient les bénéfices de la quête.

#### Première Communion.

A l'occasion de la première communion, la librairie Reboux, rue Nain 1, vient de recevoir un grand et beau choix de Livres de prières, Images et Chapetels.

#### Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 10 Mars 1872.

Sommes versées par 99 déposants, dont 22 nouveaux, Fr. 12,333 »  
84 demandes en remboursement 14,997 42

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. L. Eeckman et J. Toulemonde, directeurs.

#### Dernières nouvelles.

##### Dépêche télégraphique

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 13 mars, midi.

M. Thiers a reçu hier M. Fournier, récemment nommé ministre de France auprès de Victor-Emmanuel. M. Fournier partira pour Rome cette semaine.

L'Assemblée s'ajournera probablement le 28 mars jusqu'au 20 ou 25 avril.

Les avis de Rome confirment que le Pape est décidé à rester.

M. Cochin a un peu mieux.

Hier, à l'issue de la séance, M. Grivart a déposé sur le bureau de l'Assemblée le rapport de la commission sur le projet de loi Victor Lefranc.

#### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

##### NAISSANCES

10 mars. — Marie Goossens, au cul de Four — Jean Baptiste Decu per, rue de la Croix. — Julien Loers, rue Cugnot. — Clémence Crépel, rue Vaucanson. — Clémence Delnat, au Fontenoy. — François Vanhoyweghem, à l'Époule. — Paul Vanderpoel, rue Saint-Joseph.

11 mars. — Jean Baptiste Lefebvre, au Pile. — Marie Heysels, rue Nadeau. — Jean Meunier, rue des Longues Haies. — Hélène Popelier, rue de la Lys. — Angèle Haimez, rue Perrot. — Maria Vincent, rue Vaucanson. — Henri Farvaque, au Pile. — Hyacinthe Wyffels, rue de l'Ermitage. — Louis Marécaux, rue de Lannoy.

##### DÉCÈS

10 mars. — Auguste Dupire, 73 ans, marchand bonnetier, rue du Curé. — Elisa Lorthioir, 2 ans, rue des Longues Haies.

11 mars. — Pierre Ketelers, 73 ans, journalier, rue Jacquart. — Victor Colbrant, 9 mois, rue Saint-Antoine. — Catherine Derutre, 78 ans, ménagère, rue de Lille. — Angélique Rogez, 76 ans, journalière à l'Hospice. — Charles Vannieuwenhyse, 2 ans, à l'Époule. — César Clercq, 35 ans, ourdisseur rue de Lille.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGES

10 mars. — Hubert Boudens, 28 ans, tisserand, et Adèle Bondroit, 29 ans, rattacheuse. — Nicolas Sluys, 24 ans, et Pauline Lecerq, 24 ans, soigneuse. — Léopold Leemaert, 28 ans, cordonnier, et Sidonie Cheneau, 28 ans, couturière. — Jean Desfontaines, 34 ans, cabaretier, et Sophie Lemaire, 31 ans, journalière. — Albert Parein, 23 ans, journalier, et Hortense Collette, 30 ans, servante. — Henri Schepkens, 24 ans, fleur, et Sophie Provost, 24 ans, soigneuse. — François Virgin, 30 ans, maçon, et Aimée Catebothe, 23 ans, tisserande. — Jean Baptiste Caplette, 29 ans, plâtrier, et Clémence Lecocq, 33 ans, tisserande.

##### MARIAGES

11 mars. — Joseph Vanacker, 48 ans, tailleur, et Rosalie Baert, 30 ans, soigneuse. —

Emile Decroo, 21 ans de grand, et Florence Demets, 17 ans, peigneuse. — Valéry Cau, 29 ans, filateur, et Alphonsine Aubert, 18 ans, sans profession. — Pierre Vandendriessche, 39 ans, tisserand et Julienne Verfaille, 31 ans, journalière. — Jules Mazure, 38 ans, ourdisseur, et Clémence Hubert, 26 ans, plâtrière, Jean Baptiste Vincent, 21 ans tisserand et Maria Vandewoerde 20 ans, rattacheuse.

#### Commerce

Havre, 13 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Ventes: 2,500 b.; demande plutôt meilleure; très ordinaire, 135; terme, 135; Pernaum 131.

Liverpool, 13 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Ventes: 10,000 b.; marché calme. Recettes des 4 jours: 27,000 b.

New-York, 11 mars.

Middling 22 1/2. Change sur France 4 75 s/8. Or 110 1/4. — A New-Orléans, low middling 139 s/8; à Savannah 136 50. — Recettes 3 jours 18,000 b. — Expéditions pour Angleterre 5,000 b. France rien Continent 5,000 b. — Stock 518,000 b.

#### BOURSE DE PARIS

du 13 Mars  
Rente 3 p. % ..... 56 65  
— 4 1/2 p. % ..... 80  
Nouvel emprunt ..... 89 35

#### CHEMIN DE FER DU NORD

(SERVICE DU 1<sup>er</sup> MARS 1872)

Lille à Paris, 5 50, 6 40, 8 55, m. 12 55, 1 35  
4 30, 9 05, 10 10, s.  
Paris à Lille, 6 00, 7 50, 10 00, m. 1 30, 6 40  
8 15, 1 05, s.

Lille à Amiens, 5 50; 6 40, 8 55, m. 12 55,  
1 35, 4 20, 9 05, 10 10, s.  
Amiens à Lille, 2 50, 7 00, 10 25, m. 1 00,  
5 40, 8 05, 11 20, s.

Lille à Arras, 5 50, 6 40, 8 55, m. 12 55,  
1 35, 4 20, 9 05, 10 10, s.  
Arras à Lille, 5 25, 8 57, 11 28, m. 12 20  
3 20, 7 32, 9 28, s. 1 06, m.

Lille à Douai, 5 50, 6 40, 8 55, 9 45, 11 10 m.  
12 55, 1 35, 2 30, 4 20, 6 00, 7 05, 9 05  
10 00, s.

Douai à Lille, 6 25, 8 16, 9 58, m. 12 12, 1 10  
3 35, 4 15, 5 20, 8 28, 8 55, 10 00, 1 54, s.  
Lille à Secin, 5 50, 8 15, 8 55, 10 43, 11 10,  
m. 1 35, 4 20, 6 00, 6 42, 7 05, 9 05, 10 10  
Secin à Lille, 7 05, 8 00, 8 56, 10 39, m.,  
12 49, 1 47, 2 30, 4 08, 4 52, 6 00, 7 52,  
9 41, s.

Lille à Armentières, 6 45, 7 50, 10 30, m., 1 15  
3 40, 5 40, 6 45, 10 55, s.  
Armentières à Lille 9 05, 11 29, m., 12 49, 3 15  
5 50, 9 06, s.

Lille à Hazebrouck, 6 45, 10 20, 10 30, m. 1 15  
3 40, 5 40, 6 45, 10 55, s.  
Hazebrouck à Lille, 3 06, 8 15, 10 55, 11 55, m.  
2 07, 2 25, 4 50, 8 15, s.

Lille à Dunkerque, 6 45, 10 30, m. 1 15, 5 40  
6 45, s.  
Dunkerque à Lille, 6 55, 10 00, 10 45, m., 1 00  
3 30, 6 45, s.

Lille à St-Omer, 6 45, 10 20, m., 1 15, 6 45  
10 55, s.  
St-Omer à Lille, 2 40, 7 26, 11 11, m., 1 41,  
3 45, 7 26, s.

Lille à Calais, 6 45, 10 20, m., 1 15, 6 45,  
10 55, s.  
Calais à Lille, 1 55, 6 15, 10 00, m., 12 51,  
2 00, 5 55, s.

Lille à Valenciennes, 6 52, 10 35, m. 4 35  
8 10, s.  
Valenciennes à Lille, 6 50, 10 35, m. 4 35  
8 05, s.

Lille à St-Quentin, 5 50, 6 40, 9 45, m. 1 35  
2 30, 7 05, s.  
St-Quentin à Lille, 4 35, 8 15, m. 12 11, 5 28  
12 00, s.

Lille à Roubaix-Tourcoing, 5 20, 7 00, 8 30  
9 55, 11 05, m., 12 57, 2 20, 4 30, 5 30  
7 55, 10 05, 11 15, s.

Lille à Roubaix-Tourcoing-Mouscron, 5 20, 7 00,  
8 30, 9 55, 11 05, m., 12 57, 2 20, 4 30,  
5 30, 7 55, s.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48  
10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48,  
8 13, s.

Roubaix à Tourcoing, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13,  
11 23, m. 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13,  
10 22, 11 31, s.

Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, m.,  
12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10, s.  
Tourcoing à Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17  
m. 12 17, 1 52, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24  
11 02, s.

Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26  
m., 12 28, 2 01, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38,  
9 36, 11 11, s.

Lille à Bruxelles par Gand, 5 20, 8 30, 11 05 m.  
2 20, s.  
Bruxelles à Lille, par Gand, 7 30 m. 12 02  
5 57, s.

Lille à Tournai, 4 10, 9 43, 9 58, m., 3 09  
5 25, 8 50, s.  
Tournai à Lille, 7 30, 9 25 11 00 m., 4 15  
8 30, 10 05, s.

Lille à Bruxelles par Tournai, 4 10, 6 43, 9 58,  
m., 3 05, 5 25, s.  
Bruxelles à Lille par Tournai, 6 33, 7 42, 8 33,  
m., 4 35, 6 02, 7 32, 8 30, s.

Lille à Boulogne, 6 45, 10 20, m., 6 45, 10 55  
Boulogne à Lille, 7 00, m., 12 15, 4 25, 10 50,  
12 25, s.

Lille à Rouen, 5 50, 8 55, m. 1 45 s.  
Rouen à Lille, 6 25, 8 40, m., 1 30, 6 00, s.

#### LILLE A VALENCIENNES

(LIGNE DIRECTE)

Lille à Valenciennes, 5 50, 6 40, 8 55, 9 45  
11 10 m., 1 35, 2 30, 7 05, 9 05, 10 10 s.  
Valenciennes à Lille, 6 55, 8 50, 10 20 m.,  
2 15, 4 15, 7 30, 8 55, 10 20 s.

#### LILLE A BÉTHUNE

(LIGNE DIRECTE)

Lille (porte d'Arras) à Béthune, 8 15, 11 45, m  
4 15, 8 20, s.  
Lille (porte des Postes) à Béthune, 8 19, 11 49  
m., 4 18, 8 23, s.  
Béthune à Lille, 6 40, 10 10, m., 1 32, 6 40

Le sirop et la pâte de sève de pin maritime de Lagasse sont reconnus comme les pectoraux les plus efficaces contre les toux, rhumes, catarrhes, grippe, coqueluche, irritations de la poitrine, etc. C'est qu'ils contiennent les principes balsamiques et résineux du pin maritime, à qui les médecins attribuent la plus grande efficacité contre les maladies des voies respiratoires. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. 1923.

#### Ville de Roubaix

Grande et belle loge, située sur la Grand'Place

#### LA FAMILLE COURTOIS

Jeudi 14 mars 1872, pour la clôture.

La famille Courtois, flattée du bienveillant accueil que le public de Roubaix lui a témoigné pendant son séjour en cette ville, offrira une dernière représentation du plus grand mérite.

**Prestige physique Science, surprises, secrets et mystères**

L'escamotage d'un enfant dans un chapeau. Récréations indiennes, par les frères Courtois.

**Grande tombola** gratuite, comique, amusante, réelle, composée de 9 lots gagnants.

**Illusion du secret de nos pères, Apothéose.**

Ouverture des bureaux à sept heures et demie; on commencera à huit heures.

**Prix des places ordinaire** Voir le programme du jour pour le détail. 2025

Le sieur Baret, de Paris, atteint d'un asthme depuis plusieurs années, ne pouvait rester couché sans éprouver des suffocations violentes qui menaçaient de l'étouffer; depuis près de trois années, il était réduit à passer la nuit dans un fauteuil. Sur les conseils du professeur Lecomte, il fit usage des Cigarettes indiennes, de MM. Grimault et Co; le soulagement fut immédiat, dès ce moment les suffocations cessèrent; au bout de quelques jours il put se coucher, et chaque fois qu'il éprouvait un accès, l'aspiration de quelques bouffées de fumée de Cigarettes suffisait pour le calmer. Paris, à la Pharmacie, 7, rue de la Feuillade. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. 1931.

#### APPRENTIS

On demande des Apprentis à l'imprimerie du JOURNAL DE ROUBAIX, rue Nain, 4.

#### BOURSE DE LILLE

DU 12 MARS 1872

ORLIATIONS Nord. . . . . 303 »

COURS PRÉCÉDENT. FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0 . . . . . 56 30  
Rente 4 1/2 0/0 . . . . . 83 »  
Obligations 6 0/0 1870 . . . . . 507 »  
Emprunt 6 0/0, 25 fr. 30 versés, p.c. . . . . 91 40  
Emprunt 5 0/0 . . . . . 89 20

ORLIATIONS DES VILLES.

Paris 1833-1860 . . . . . 582 50  
Paris 1865 . . . . . 443 75  
Lille 1860 . . . . . 96 50  
Lille 1863 . . . . . 86 »  
Lille 1868 . . . . . 472 50  
Armentières . . . . . 470 »  
Département du Nord . . . . . 82 »  
Roubaix-Tourcoing, remb.